

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 20

Artikel: La cocarde
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191053>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

querterie persistante de se refuser à toute transaction dont une paire de ciseaux eût été l'instrument.

Le chiffonnier sauva la situation. Il sut pourvoir aux combinaisons perruquières de toute nuance, grâce au démêloir des dames qui, combinant son action avec les autres peignes de la capitale, laisse tomber sur le pavé de Paris 54 kilos de cheveux par 24 heures, ainsi que cela est établi par une statistique exacte.

Cependant, le coupeur a continué à fleurir, et le champ de ses investigations s'est agrandi. Aux Bretonnes, aux Auvergnates, se sont ajoutées les Piémontaises. D'ailleurs, le commerce du coupeur est à double effet ; il cumule. Colporteur de foulards, de jupons, de vêtements féminins de toute espèce, il parcourt les campagnes, s'arrête de préférence aux foires des bourgades, installe ses marchandises sous une tente, et tout aussitôt arbore, au fronton, son enseigne parlante : une lourde mèche de cheveux. Le tambour du village annonce son arrivée. Les paysannes, jeunes ou vieilles, ne tardent pas à entourer l'étalage.

— Hé ! l'homme, combien ce bonnet ?

— Six francs.

— Jésus ! c'est cher !

— Un bonnet de dentelles ? Mais c'est donné !

— Et puis, il est bien petit...

— Bah ! Vous avez trop de cheveux, ma bonne femme. Nous les couperons, et vous aurez un petit écu par-dessus le marché !

Une villageoise se laisse tenter. Puis une autre, puis une autre encore. Qui par le bonnet, qui par la robe, sans compter celles qui connaissent tout le prix de l'argent comptant. Et comme il ne faut pas qu'on ait le temps de se dédire, le marché est sanctionné aussitôt que conclu.

D'un coup de ciseaux, l'opérateur enlève tous les cheveux que sa main a ramenés à la nuque ; d'un second coup, il rafle tout le reste, ramené sur le front.

Et l'instrument, que dirigent des doigts expérimentés, tranche le plus ras possible. C'est la longueur du produit qui lui donne sa valeur commerciale. Une chevelure de quarante centimètres ne dépasse guère cent sous ; une chevelure de deux pieds peut rapporter une douzaine de francs. La prime, assurément, est modique ; mais la cliente est soutenue par l'espérance. Dans quatre ans, cinq au plus, la végétation pileuse aura fourni une moisson nouvelle. Chez une bonne et jeune nature, les cheveux donnent deux ou trois centi-

mètres de pousse par mois. En deux années, la robuste vierge tondue peut recouvrer son capital.

L'industrie des coupeurs n'est pas négligeable, tant s'en faut. Il n'en est guère qui ne vienne livrer annuellement pour une couple de mille francs de cheveux bruts, que l'art. — précédé toutefois de forts lavages au carbonate de potasse. — transformera des multiples façons que l'on sait. C'est donc environ quatre cents chevelures tombées aux mains du sacrificeur ambulant. Et si l'on considère que la corporation des coupeurs est de 150 membres, on a vite fait le compte de la population qu'elle échevèle chaque printemps : six mille filles ou femmes de tout âge !

Pèlerins.

On sait qu'un convoi de pèlerins catholiques suisses, allant à Jérusalem, s'est embarqué à Marseille le 2 courant.

Les renseignements suivants, qui viennent de nous tomber sous la main, nous édifient suffisamment sur ces démonstrations religieuses dont on se fait généralement une fausse idée :

« Tout n'est pas, habituellement, qu'édition autour du Saint-Sépulcre. Les diverses sectes religieuses s'y querellent, et il n'est pas rare qu'elles en viennent aux mains. Le premier moment de ferveur passé, les pèlerins ne se souviennent plus que des privations qu'ils endurent, des ennuis du voyage, et sont, par ce fait même, disposés à être d'humeur peu conciliante.

Tous les voyageurs qui ont passé à Jérusalem à cette époque ont rapporté que l'attitude des pèlerins est, en somme, fort peu respectueuse pour les « lieux saints, » et prête même à de véritables scandales, surtout lorsque les fêtes des différentes confessions tombent au même moment, entassant dans les divers sanctuaires de l'église 5 à 6 mille pèlerins qui, ne sachant où loger, y passent la nuit.

A voir le mélange bruyant des Grecs, des Arméniens, des catholiques et des musulmans étendus sur le pavé, au pied des autels, à l'entrée des chapelles, on croirait que des caravanes de différentes nations sont venues se reposer dans ce temple, comme dans un caravansérai.

On fume, on boit, et la fumée de la cuisine se mêle cavalièrement à celle de l'encens.

Ce n'est guère une idée de recueillement que donne ce spectacle de pèlerins conduits là par troupeaux et regrettant amèrement leur voyage.

Le trafic des choses religieuses est fait aussi pour écœurer. Autour des églises, ce ne sont que brocanteurs vendant des objets de piété. Les moines des couvents de Jérusalem ont toutes sortes d'industries, outre la vente des reliques et des souvenirs fabriqués avec le bois provenant du Jardin des Oliviers. C'est ainsi qu'ils tatouent les pèlerins, qu'ils leur gravent sur la main des figures, des croix, des dessins compliqués. Ces tatouages fort douloureux sont exécutés si maladroitement, parfois, que des accidents surviennent.

A la vue de ces choses, on finit par se demander si le vrai dieu qu'on honore dans cette ville, qui porte toujours le nom de Ville sainte, ce n'est pas, en somme, l'argent.

L'avant-veille de Pâques, on y procède à une cérémonie qui est une scène digne du moyen-âge. Avec un Christ articulé, on simule la descente de la croix et la mise au tombeau. Le gouverneur turc s'intéresse fort, paraît-il, à cette étrange pratique, et ne manque jamais d'y assister. »

La cocarde.

Nous reproduisons du *Don Quichotte*, après en avoir supprimé quelques détails, cette amusante histoire :

« On sait que chaque ministère français est pourvu d'un équipage : deux chevaux, coupé aux armes de l'Etat, cocher à livrée gouvernementale. Quand son Excellence va en course officielle, le cocher prend la tenue dite de *grande écurie*, c'est-à-dire qu'il pique à son chapeau la cocarde tricolore. Est-ce une course privée ? Tenue de *petite écurie*, pas de cocarde au chapeau.

Un jour, — nous ne savons plus sous quel ministère, — son Excellence se rendait à la Chambre. Joseph, le cocher, met sa cocarde et, grave comme un diplomate, monte sur son siège.

Arrivée au Palais-Bourbon, son Excellence descend.

— Joseph, dit-elle au cocher, qui, raide comme un piquet, le fouet tout droit planté sur la cuisse gauche, le regard fixe, attendait les ordres ; Joseph, ne m'attendez pas ; vous allez nous rendre chez M^{me} X... et vous nous mettrez à sa disposition.

Joseph ne sourcille pas. L'impasibilité est une vertu des conducteurs des peuples, et aussi des conducteurs de chevaux.

Joseph était navré ; il avait vu cinq ou six ministres tombés sous lui, mais ils avaient eu le bon goût de ne se servir du coupé officiel que pour les besoins de l'Etat. Avec celui-ci,

c'était différent. Il n'était plus seulement le cocher du ministre ; et le char de l'Etat, qu'il avait l'honneur de diriger, ne servait plus uniquement aux courses gouvernementales.

Joseph avait le sentiment de sa dignité, et jamais on ne l'avait fait descendre ainsi au rang d'automédon équivoque. Il y a de ces choses qu'on ne digère pas ! Quand on a conduit le matin son ministre au Conseil, l'après-midi en visite chez un ambassadeur, se voir obligé de mener M^{me} X... chez sa couturière, c'est dur. Se dire que les gens qui voient passer cette voiture aux armes de France, avec ce cocher, qui est en somme placé au-dessus du ministre qu'il conduit, peuvent, quelques heures après, voir dans cette même voiture, conduite par ce même cocher, une dame qui n'a pas ses entrées à la Cour, et qui n'est ni la mère, ni l'épouse, ni la fille, ni même la belle-mère du ministre : c'est terrible.

Cependant il arrive. Il arrête son équipage. Il descend de son siège et va sonner. Mais soudain, il porte vivement la main à son chapeau, et d'un mouvement brusque il enlève la cocarde. Au même instant, la porte s'ouvre et M^{me} X... paraît.

Elle a vu le geste ; elle regarde Joseph qui se trouble.

— Que signifie ?... Pourquoi donc enlevez-vous votre cocarde, Joseph ?

— Je vais vous dire, madame... c'est que, la *grande écurie*, c'est pour M. le Ministre. Ici, je suis, sauf votre respect... en *petite écurie*....

— *Petite écurie* ? Insolent ! Remettez votre cocarde !

— Impossible, madame, fait Joseph ému, mais ferme. (Il avait conscience qu'il soutenait la cause de l'Etat, la dignité du Gouvernement). Je vais vous expliquer : la *grande écurie*, voyez-vous, c'est pas comme la *petite écurie*....

— Assez !...

La dame, les lèvres pincées, monte dans la voiture. Et Joseph, fier de sa résistance, se rehisse sur son siège, sans cocarde au chapeau.

Pauvre Joseph ! La dame furieuse alla faire une scène atroce chez son Excellence, et celle-ci, dès le lendemain, fit mander Joseph.

— Pourriez-vous me dire pourquoi, hier, vous avez ôté votre cocarde ?

— Mais, monsieur le Ministre... je vais vous dire... la *grande écurie*, c'est vous, et la *petite écurie*....

Le ministre prit un air excessivement grave :

— Monsieur Joseph, vous êtes un sot ! Dans un ministère comme le mien, il n'y a ni petite, ni grande

écurie. C'est la même écurie tout le temps. Dorénavant, vous me ferez le plaisir de garder toujours votre cocarde. Et pour vous donner une bonne leçon, vous resterez quinze jours à pied.

Joseph reprit sa cocarde, et M^{me} X..., pour se venger, se fit trimballer tous les jours dans la voiture aux armes de France, conduite par le cocher en *tenue du gouvernement*.

Il n'a rien dit. Plusieurs années se sont écoulées dès lors, mais Joseph n'a jamais pu oublier une pareille humiliation. On assure qu'il est devenu boulangiste.

MADELINE

II

— Alors, continua la jeune fille, devenue sérieuse, ce monsieur manifeste, à mon égard, des intentions bienveillantes... et, si j'ai bien compris, celle de m'épouser ?

— Oui, mademoiselle. Et cela le plus tôt possible ; car il est très pressé, très épris. Si vous aviez vu sur quel ton enflammé il m'a parlé de vous, hier soir ; avec quelle calinerie il m'a prié de tâcher d'obtenir votre consentement !

— Certainement, madame Robert, cela me flatte, j'en fais l'aveu. Mais avant de faire l'ombre d'une promesse, sur un sujet si délicat, si grave, il faut réfléchir, il faut voir. La seule chose que je pourrais permettre, dès à présent, à ce monsieur, ce serait de me faire, respectueusement, un doigt de cour, ce qui me mettrait, sans doute, à même de l'apprécier. Mais l'occasion... ?

Elle est trouvée. C'est aujourd'hui dimanche. La journée promet d'être belle. Ma sœur occupe, à Nogent-sur-Marne, une jolie maisonnette entourée d'un jardin. Je m'arrangerai pour faire garder ma loge. Nous partons après-midi, vous, mon mari et moi. Nous passons la soirée là-bas ; nous y dinons. J'inviterai M. Le Veneur à venir nous y rejoindre, à dîner avec nous. Là, vous vous verrez, vous causerez, presque pendant tout un jour, et vous aurez le temps de bâtrer des châteaux, non pas en Espagne, cette fois, je l'espère, mais bien au cœur de la France. Ah ! fit la bonne commère en riant, satisfaite du semblant de mot qu'elle venait de cueillir par hasard, ça y est-il ?

— Ma foi, oui. J'accepte avec plaisir votre invitation et cette rencontre.

— Bravo ! vous êtes un ange, et je vais annoncer la bonne nouvelle à ce brave garçon.

Sur ces mots, l'excellente femme sortit pour regagner sa loge, accompagnée des remerciements et des gracieusetés de Madeline.

Le lendemain matin, à la même heure, l'orpheline était assise devant une petite table, où se trouvait son nécessaire à écrire, et traçait sur un journal, auquel elle confiait sa pensée, les lignes que nous allons transcrire.

« Singulière journée que celle d'hier !

Et j'ai bien de la peine à débrouiller mes impressions, dont je n'ai pu encore me rendre compte. Il me faut cependant reconnaître que cette après-midi de dimanche, passée au bord de la Marne, me laisse au cœur un sentiment pénible. Je ne puis imputer ce mécompte au soleil, qui était radieux, ni aux fleurs, délicieusement fraîches et embaumées, ni au site superbe qui se déroulait sous mes yeux. Jamais panorama plus ravissant ne s'était offert à ma vue.

« Quel séduisant tableau que cette large rivière promenant mollement son flot limpide, sur lequel glissent des embarcations légères, coquettes, brillamment pavées ! quelle splendeur dans le beau coucheur de soleil que j'ai pu admirer, et qui m'eût arraché un cri d'amour pour cette belle et généreuse nature si ma voix avait pu trouver de l'écho dans ceux qui m'entouraient ! Avec quel enthousiasme j'aurais chanté les strophes immortelles de nos divins poètes, si j'avais eu le clavier d'un piano sous mes doigts, ou s'il s'était rencontré auprès de moi une âme, au moins, sentant vibrer la mienne !

« Mais j'ai compris que je devais me taire...

« Ah ! les braves gens que M. et M^{me} Robert ! Avec quel entrain et quel contentement d'eux-mêmes ils débîtent leurs grivoiseries, leurs historiettes drôlatiques, peu vêtues, et (pourquoi ne me l'avouerais-je pas en secret ?) leurs grossièretés répugnantes, dont ils n'ont pas conscience !

« Et monsieur Le Veneur ? ce jeune fonctionnaire, reluisant de paillettes, qui m'était présenté comme prétendant à ma main... Hélas ! hélas ! rien de plus banal, de plus plat, de plus dénué de sensibilité d'esprit, que ce malheureux garçon, qui se tord la mâchoire lorsqu'on lui montre un horizon superbe, et chez lequel, malgré mes persistantes investigations, je n'ai pu découvrir rien, rien !

« Ah ! si j'eusse aperçu en lui, — et c'était mon espoir — ce diamant brut de l'intelligence et du cœur, qu'on n'aura qu'à polir, ce caillou d'où jaillit l'étoile sous le choc d'une main adroite ; si, dis-je, j'avais rencontré là l'élément, la matière au moyen de laquelle, en prenant son temps, une femme intelligente et artiste peut façonner un homme, quelle application, quels soins j'aurais apportés dans cette œuvre !

« Il me souvient d'un mot pittoresque, mais juste, de ma bonne grand'mère : Pour faire un bon civet de lièvre, ce qu'il faut avant tout, c'est un lièvre. Eh bien ! de lièvre, ici, il n'y en a pas l'ombre. Ce pauvre monsieur Le Veneur est tout dans ses breloques.

« Et puis, si j'envisage le seul côté matériel de la question, quelle sécurité pour l'avenir ? Les employés de l'envergure de celui-ci, en admettant encore qu'ils se conduisent bien, arrivent, au bout de trente ans, à 2,400 fr. d'appointements. C'est la misère en habit noir et en robe de soie bien râpés, pour toute l'existence. Sans compter les angoisses poignantes auxquelles il faut s'attendre, s'il survient